

Procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2022
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants

Étaient présents

Laurie Pagé
Sonia Dandurand
Isabelle Lefebvre
Diane Péloquin
Annabelle Lessard
Ingrid Delisle-Girard
Chantal Millier
Isabelle Monarque
Jacinthe Cyr
Annie Robidoux
Louis Philippe Kouomegne Kouokam

Étaient absents
Myriam Lapointe

Public

Prochaine rencontre

22 mars 2022


Présidente


Direction

Avis de convocation

Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra
le mardi 1^{er} février 2022 à 18h45 en vidéoconférence

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 2. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 décembre 2021
 - 2.1 Suivi au procès-verbal

- 3. Parole au public

- 4. Adoption – approbation

4.1 Grille-Matières 2022-2023

- 5. Dossiers courants

- 5.1 Enseignement à distance – matériel informatique
- 5.2 COVID – Plan de contingence (information)
- 5.3 Agrandissement
- 5.4 Formation pour les membres du CÉ

- 6. Parole au président ou à la présidente
- 7. Parole à la représentante au comité de parents
- 8. Parole aux enseignants
- 9. Parole à la technicienne au service de garde
- 10. Parole à la direction
- 11. Levée de l'assemblée

Isabelle Monarque, directrice

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Ouverture de la séance La séance débute à 18h48.
1.1		Constatation du quorum et ouverture de la séance: Quorum confirmé.
1.2		Nomination d'un(e) secrétaire Mme Annabelle Lessard se propose.
1.3	152-CÉ 21-22-17	Lecture et adoption de l'ordre du jour SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Chantal Millier et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 1^{er} février 2022.
2.	152-CÉ 21-22-18	Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2021 Le procès-verbal a été adopté par courriel par tous, à la suite de la rencontre virtuelle, et a été déposé sur le site de l'école. Adopté à l'unanimité. IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2021.
2.1		Suivi au procès-verbal Le photographe a été réservé, une date doit être déterminée en mars 2022. Le sujet d'installation des poubelles a été abordé avec le concierge de l'école et le tout sera validé à la suite de l'agrandissement.
3.		Parole au public Il n'y a pas de public.
4.		Adoption – Approbation

4	152-CÉ 21-22-19	Grille-Matières 2022-2023 Mme Monarque présente la grille-matières pour chaque niveau aux membres du CÉ pour l'année scolaire 2022-2023. La période de 30 minutes ajoutée au préscolaire en éducation physique par la mesure ministérielle sera ajoutée au 30 minutes de spécialistes afin de faire 1 heure. Pour les autres niveaux du primaire, le statu quo a été décidé. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Diane Péloquin et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter les grilles-matières proposées par les enseignants pour chaque niveau.
5.		DOSSIERS COURANTS
5.1		Enseignement à distance – matériel informatique Mme Pagé soulève le point concernant le manque d'outil technologique lors de l'enseignement à distance au retour des fêtes. Elle mentionne que si les parents ont besoin d'ordinateurs supplémentaires, il serait intéressant de faire des demandes auprès du gouvernement puisque l'école n'a pas reçu les ordinateurs nécessaires afin d'offrir un outil technologique à tous les élèves comme l'avait promis le ministère. Mme Monarque nomme que tous les élèves qui en avaient fait la demande en début d'année ont eu accès à un appareil. Elle a validé auprès du centre de service et l'objectif de leur PEVR est d'offrir un ordinateur pour 2.5 élèves, un délai est donc à prévoir à ce sujet. Il est toujours possible de faire la demande à l'école si un parent en a besoin.
5.2		COVID – Plan de contingence (information) Mme Monarque informe les membres du CÉ qu'étant donné les isolements à prévoir au niveau du personnel de l'école (enseignants et SDG), un plan de contingence devait être mis en place afin de pallier les absences. Une séquence de remplacement a été établie afin que les services aux élèves soient maintenus.
5.3		Agrandissement La livraison se fera davantage à la fin février, aucun déménagement ne se fera avant cette date. Des délais pourraient également être prévus. L'arrivée des modulaires sera également reportée à la fin 2022.
5.4		Formation pour les membres du CÉ La formation est obligatoire pour tous les membres du CÉ. Un document est accessible afin de faire un suivi sur les capsules et les documents à consulter.
6.		Parole à la présidente Mme Pagé félicite les membres de l'équipe-école pour le mois de janvier et pour les prochains mois étant donné la situation actuelle. Elle en profite pour aborder la place des écrans chez les jeunes (réduire le temps d'écran), surtout avec l'enseignement à distance. Il faudrait susciter une collaboration école-parent dans la sensibilisation et l'importance de décrocher de l'écran lors des pauses afin de diminuer l'exposition constante. Il est proposé de fournir une feuille, par l'OPP, à l'intention des enfants avec des idées d'activités intéressantes pour limiter l'exposition aux écrans pendant les pauses.

7.	Parole à la représentante au comité de parents Deux réunions ont eu lieu depuis notre dernière réunion du CÉ (9 décembre 2021 et 20 janvier 2022). Nous sommes à jour sur les sujets à aborder (approbation et adoption). Mme Cyr partage un document résumé sur les formations à suivre pour les membres du CÉ. Les points abordés lors de la dernière réunion ont été : l'adoption du calendrier scolaire 2022-2023, l'offre de service EHDA pour 2022-2023, une proposition de formations aux parents pour augmenter leur implication auprès de leurs enfants, des bons coups dans les écoles du centre de service. Une refonte informatique sur le site du centre de service pour le rendre plus facile d'accès et agréable est également en cours. La prochaine réunion a lieu le 17 février 2022.
8.	Parole aux enseignants Plusieurs activités ont été vécues avant le temps des fêtes, certaines ont cependant été annulées étant donné la fermeture rapide des écoles. Il y aura une reprise des sorties scolaires dans les prochaines semaines et le retour des activités parascolaires. Plusieurs adaptations ont été mises en place par les enseignants afin d'assurer un suivi auprès des élèves confinés à la maison et de maintenir l'enseignement et le suivi. Une grande collaboration de la part des parents et bonne résilience des élèves face à la situation ont été soulevées par les membres du personnel. La période de bulletin est en cours, la date de remise est le 11 février 2022.
9.	Parole à la technicienne du service de garde Plusieurs éducatrices sont actuellement en isolement, mais Mme Chantal coordonne le tout d'une main de maître afin d'assurer la poursuite du service au niveau du SDG. Le déménagement est prêt, il ne manque que la date officielle. Les relevés 24 seront envoyés sous peu aux parents pour fin d'impôts.
10.	Parole à la direction Les projets d'envergure ont été mis sur pause étant donné la situation actuelle et les possibles isolements tant chez les élèves que chez le personnel. La deuxième date pour la vaccination est le 8 février 2022. Les écoles de VVC offriront des formations aux parents par Dr Nadia en visioconférence le 23 mars et le 19 avril (gestion des émotions chez les enfants et le sentiment d'efficacité personnel et la motivation des élèves). Les informations viendront sous peu. Mme Monarque demande si les membres du CÉ sont d'accord pour envoyer une publicité pour le club cycliste Dynamiks de Contrecoeur. Après discussion, les membres du CÉ ne souhaitent pas partager cette publicité auprès des enfants de l'école.
11.	Levée de l'assemblée : 20h26